

Tel/fax maisons paroissiales : La Loupe : 02 37 81 10 11 Senonches : 02 37 37 76 45 La Ferté-Vidame : 02 37 37 63 12

Courriel : stlaumer@diocesechartres.fr (pour avoir cette feuille paroissiale sur votre ordinateur, merci d'en faire la demande)

Site de la paroisse : www.paroissesaintlaumer.com



Ce que tu as amassé, qui l'aura ?
Luc 12,20

Programme de messes disponible sur le **site de la paroisse** et sur <https://www.messes.info/>

PRIERE pour les VOCATIONS :

Ô Père, Dieu de bonté,
Nous te confions les jeunes appelés à la sainteté,
Bénis leur vie et leurs projets.
Appelle parmi eux des prêtres pour notre Église.
Jésus doux et humble de Cœur,
Donne-nous des prêtres selon ton cœur.
Qu'ils s'offrent pour célébrer le saint sacrifice de la messe et les sacrements,
Qu'ils annoncent l'Évangile à tous, en notre diocèse de Chartres.
Esprit de sagesse et de lumière,
Guide-les et protège-les,
Inonde-les de ta paix et de ta joie.
Face à cet appel, ôte la crainte,
Aide-les à franchir les obstacles, et comble-les de ton Amour infini.
Sainte Mère de Dieu, Notre Dame de Chartres,
Intercède pour ces jeunes si généreux,
aide les parents à accueillir la vocation de leur enfant.
Nous t'en remercions.
Amen

QUETE IMPEREE AU PROFIT DE L'HOSPITALITE CHARTRAINE -- 15 AOÛT 2025

Le Sanctuaire de Lourdes est un lieu de foi et de guérison, où de nombreux pèlerins viennent chercher réconfort et espoir. Cependant, pour les personnes souffrant de maladies ou de handicaps, ce pèlerinage peut s'avérer difficile, voire impossible, sans un soutien et une assistance appropriée. C'est là que l'Hospitalité Chartraine joue un rôle essentiel en offrant un accompagnement spécialisé et une aide attentive à ces pèlerins fragiles. Cette année, nous partirons juste après la fête de l'Assomption, du 17 au 22 août. 130 personnes malades ou handicapées seront accompagnées à la Grotte de Massabielle par environ 320 hospitaliers. Cette quête est un véritable soutien et permet d'aider des personnes malades et des hospitaliers à partir en pèlerinage à Lourdes, qui ont peu de moyens financiers.
Merci de votre générosité.

Pour Information

Le Père Dominique FIENI prend la fonction canonique de la paroisse St Laumer du Perche **le 1^{er} Septembre 2025**

Le Père Vincent SODIO est en congés du **28 Juillet au 13 Août 2025.**

Pour toute question relative à la paroisse, veuillez contacter le père Jeannot (07 49 29 58 75) jusqu'à l'arrivée du nouveau curé prévue vers la mi-septembre.

ANNONCES DE LA SEMAINE du 2 AOÛT 2025 au 10 AOÛT 2025

Célébrations des messes

Sa 2 : 18^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (Année C)

Nous prions :

pour les défunts : Andrée VASSEUR – Marie-Madeleine et Claude LORIN – Alain GRANGER – Geneviève et Jean BINET – Evelyne ROMMENS – Renée GRANDPIERRE – Marcel MET – Alain BOUCHARD – Yvette WEBER – Jean TROUILLET

et les personnes inhumées dernièrement : Fabien GESLAIN – Marcel BOURDAIS

18h00 LA FERTE-VIDAME : Messe

Di 3 : 10h30 MANOU : Messe (forme extraordinaire, latin)
10h30 SENONCHES : Messe

Lu 4 :

Ma 5 : 18h00 LA LOUPE : Messe

Me 6 : Pas de messe

Je 7 : Pas de messe

Ve 8 : 9h30 SENONCHES : Messe

Sa 9 : 19^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (Année C)

18h00 LA FERTE-VIDAME : Messe

Di 10 : 10h30 MANOU : Messe (forme extraordinaire, latin)
10h30 LALOUPE : Messe

MARIAGES

Samedi 9 Août 14h30 SENONCHES : HENAUT-FLOC'H

Samedi 9 Août 16h00 MONTIREAU : LE TRAN-MARCAIS

ADORATION SILENCIEUSE ET MEDITATIVE

Tous les jeudis à 18h en l'église de **SENONCHES**.

WhatsApp

Les personnes qui souhaitent recevoir la feuille d'annonces et LA COLOMBE par WhatsApp peuvent faire la demande en envoyant le message suivant WhatsApp au 07 58 91 30 56 : « Je souhaite recevoir les annonces paroissiales »

PERMANENCES

« Du 09 Juillet au 24 Août 2025, les permanences seront ouvertes uniquement les samedis de 10h à 12h à Senonches et à La Loupe ou sur rendez-vous.

Il est toujours possible de nous contacter par courriel :

stlaumer@diocesechartres.fr et **curesaintlaumerperche@gmail.com**

au téléphone : La Loupe 0237811011 et

Senonches 0237377645 (Uniquement pendant les permanences) »